

Concours Carbure à l'aventure 2024-2025

Règlements

Concours valable pour tous les clients ayant un compte chez Filgo (*Philippe Gosselin & Ass. Ltée, Chauffage P. Gosselin inc, 9203-7258 Québec inc., Filgo, Énergies Sonic, Bouthillier-Rioux, Raymond Énergies, Dumoulin Énergies, Bell Gaz, Les Huiles Norco, Larouche Énergies, Pétroles BSL, Deshaies Énergies, Dupont Énergies, Propane Sélect, Lavoie Propane, Gaz Propane P.P., Propane Élite, Mont-Laurier Propane et Gaz P.B.*) et qui ont acheté un minimum de 600 litres de mazout ou 300 litres de propane entre le **1^{er} septembre 2024 et le 31 janvier 2025**. Un seul client par adresse de livraison a le droit de participer au concours.

Les clients participants doivent remplir le formulaire de participation et répondre à la question : *Quelle sera la journée la plus froide du mois de février 2025?* Le participant doit inscrire une date située entre le 1^{er} février et le 28 février 2025. **Les clients pourront participer à la promotion du 1^{er} septembre 2024 au 31 janvier 2025 à 23 h 59.**

Si plusieurs clients obtiennent la bonne réponse en ayant tous soumis la même date gagnante, un tirage au sort parmi ces finalistes sera effectué pour les 2 prix.

Les participants peuvent participer en remplissant le formulaire de participation suivant : www.concoursenergies.ca

La date « gagnante » sera déterminée en fonction des données d'Environnement Canada émises pour la Capitale-Nationale du Québec (Québec/Jean Lesage INTL Québec), sur le site Internet d'Environnement Canada (https://climat.meteo.gc.ca/climate_data/daily_data_f.html?hlyRange=2005-03-24%7C2020-08-13&dlyRange=1992-12-04%7C2020-08-13&mlyRange=1998-01-01%7C2016-03-01&StationID=26892&Prov=QC&urlExtension=f.html&searchType=stnName&optLimit=yearRange&StartYear=2020&EndYear=2020&selRowPerPage=25&Line=2&searchMethod=contains&xtStationName=Quebec&timeframe=2&Day=13&Year=2021&Month=7#), en sélectionnant l'année « 2025 » et le mois « février ». Dans le cas où des données sont manquantes et qu'elles auraient la possibilité de représenter la date « gagnante », Filgo prendra contact avec Environnement Canada pour s'assurer d'avoir les données.

2 prix d'une valeur total de 1 400 \$ seront remis aux gagnants. Le premier prix est un forfait d'une valeur de **1 000 \$** pour une escapade au Québec. Le deuxième prix est une carte-cadeau d'essence de **400 \$**.

Les gagnants seront sélectionnés le **10 mars 2025**, à 14 h, au siège social de Filgo situé au 1133, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie (Québec) G6E 1M9. Filgo communiquera, par téléphone, avec les gagnants avant le 14 mars 2025. Le nom des gagnants sera diffusé sur le site www.concoursenergies.ca dès le 14 mars 2025. Le prix doit être réclamé avant le 31 mars 2025, 23 h 59, à l'une des filiales de Filgo.

Pour obtenir leur prix, les gagnants devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique.

Aucun employé de Filgo et ses filiales ni membres de leur famille ou toute personne vivant à la même adresse ne peuvent participer à ce concours.